

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00141 Numéro SIREN : 825 237 928 Nom ou dénomination : 3D KONCEPT
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2019 sous le numéro de dépôt 836



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe:				Régime réel normal	
PME Innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3D KONCEPT	RUE LEON BLUM BP 117 SITE LOISINORD 62290 NOEUX LES MINES
SIRET 8 2 5 2 3 7 9 2 8 0 0 0 2 3	GREFFE DU TRIBUNAL
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	7 FEV. 2019

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

3 ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%
0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*
30 122	Déficit
Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Zones franches urbaines	Autres dispositifs
Pôle de compétitivité	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Ces nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, mémos d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CCC 10 RUE EMILE ZOLA 59278 59305 LENS CEDEX Tél: 03.21.78.57.57	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 17/03/2018 Lieu: NOEUX LES MINES
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT Signature: KUCH DAVID

Sur les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Ministère de l'Économie et des Finances

DRATIS Informatique

Dossier N° 3DKONC en Euros.

DOCUMENT DE TRAVAIL

HECC

Certificat Conforme à l'Original

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes exposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
KUCH DAVID 12 VOIE DES ANCIENS							
OMBATTANTS 62160 AIX NOULETTE	2 000	2017					

DIVERS	
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	14 025	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

19

Désignation de l'entreprise		SAS 3D KONCEPT		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		RUE LEON BLUM BP 117		62290 NOEUX LES MINES		
Numéro SIRET *		8 2 5 2 3 7 9 2 8 0 0 0 2 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	2 163	016	96	
	Immobilisations corporelles *	028	10 982	030	543	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	13 145	048	639	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	068	21 517	070	21 517	
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	5 060	074	5 060	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	20 261	086	20 261	
	Charges constatées d'avance *	092	835	094	835	
	Total II	096	47 673	098	47 673	
Total général (I+II)		110	60 818	112	60 179	
PASSIF						
Capital social ou individuel *		120	2 000	Exercice N-1 NET 2		
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126				
Réserves réglementées *		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				
Report à nouveau		134				
Résultat de l'exercice		136	26 586			
Provisions réglementées		140				
Total I		142	28 586			
Provisions pour risques et charges		154				
Total II		156				
Emprunts et dettes assimilées		164				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	18 656			
Fournisseurs et comptes rattachés *		172	12 938			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	4 839			
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	31 594			
Total général (I + II + III)		180	60 179			
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

W

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **SAS 3D KONCEPT****A - RÉSULTAT COMPTABLE**

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le							Néant		
		13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6	*
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																	
	Production vendue	biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires		209					210								
			215															
			217															
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																
Variation de stock (marchandises) *																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																		
Autres charges externes * :		dont crédit bail :																
		- mobilier																
		- immobilier																
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle		243														
		CFE et CVAE *																
Rémunérations du personnel *																		
Charges sociales (cf. renvoi 380)																		
Dotations aux amortissements *																		
Dotations aux provisions																		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259																
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260															
	Total des charges d'exploitation (II)																	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																		
Produits financiers																		
Produits exceptionnels																		
Charges financières																		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347																
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																
Impôts sur les bénéfices *																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																		
Provisions non déductibles *																		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247																	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		
Entreprise nouvelles (44, septies)	986																	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981																	
Divers dont ZFA (44, quaterdecies)	345																	
Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987																	
Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989																	
Investissements outre-mer	344																	
Zones de revitalisation de la défense (44, septies)	127																	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991																	
Créance due au report en arrière du déficit	346																	
Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138																	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 duodecies)	990																	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D KONCEPT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	2 163	414		416	2 163	2 163
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442	9 905	444		446	9 905	9 905
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	785	464		466	785	785
	Autres immobilisations corporelles	470		472	292	474		476	292	292
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	13 145	494		496	13 145	13 145
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	96	504		506	96	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	453	534		536	453	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	80	554		556	80	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	9	564		566	9	
TOTAL		570		572	639	574		576	639	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
us-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

VJ

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D KONCEPT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	32 449
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 810
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

17

5

DGFIP N° 2033-E 2017

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D KONCEPT Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		109 876
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		59 147
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		450
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115		2
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		169 475
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121		75 459
Variation de stock (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		20 499
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125		18 288
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		114 246
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		55 229
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		55 229
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		169 024
Période de référence du 024 01/01/2017 au 160 31/12/2017	160		
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		1
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 2 5 2 3 7 9 2 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3D KONCEPT

ADRESSE (voie)

RUE LEON BLUM BP 117

SITE LOISINORD

CODE POSTAL

62290

VILLE

NOEUX LES MINES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

2 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

KUCH

Prénom(s)

DAVID

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

2 000

naissance :

Date

150570

N° Département

62

Commune

BULLY LES MINES

Pays

France

Adresse :

N°

12

Voie

VOIE DES ANCIENS

Code postal

62160

Commune

AIX NOULETTE

Pays

France

Titre (2)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Les explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3D KONCEPT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : SITE LOISINORD, RUE LEON BLUM BP 117

62290 NOEUX-LES-MINES (PAS DE CALAIS)

825 237 928 RCS ARRAS

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 26 585.60 euros de la manière suivante :

- Un bénéfice de	26 585.60 €
- Au compte « Réserve légale »	200.00 €
- Au compte « Autres réserves »	26 385.60 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Certifié conforme
L'associé unique

